



DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE
COMMUNE DE VEZINS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

*Le Conseil Municipal se réunira, à la Mairie, le **9 avril 2025 à 18h***

Affiché le 4 avril 2025

ORDRE DU JOUR
Session ordinaire

I- FINANCES

- Approbation du Compte Financier Unique 2024 – Budget Principal
- Approbation du Compte Financier Unique 2024 – Budget annexe Gendarmerie
- Approbation du Compte Financier Unique 2024 – Budget annexe Lotissement Le Château
- Affectation des résultats de l'exercice 2024 – Budget Principal
- Détermination des taux d'impositions 2025
- Décision modificative budgétaire n°1 – Budget Principal
- Affectation des résultats de l'exercice 2024 – Budget annexe Gendarmerie
- Décision modificative budgétaire n°1 – Budget annexe Gendarmerie
- Affectation des résultats de l'exercice 2024 – Budget annexe Lotissement Le Château
- Décision modificative budgétaire n°1 – Budget annexe Lotissement Le Château
- Emprunt Budget Principal – Investissements 2025
- Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de VEZINS au titre de l'année 2025
- Demande de subvention – Département de Maine-et-Loire – Soutien à l'investissement des communes

II- EDUCATION

- Règlement général des services Enfance - Modification

III – QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Cédric VAN VOOREN

